



Un sentiment d'insécurité en Guadeloupe, renforcé par les nombreux cambriolages et vols avec violence

Les Guadeloupéens sont plus souvent victimes de délinquance d'appropriation¹ que les habitants de l'hexagone ou les Martiniquais. En particulier, les cambriolages et les vols avec violence sont significativement plus fréquents. Il en ressort un sentiment d'insécurité très fort parmi la population guadeloupéenne : ce sentiment est par ailleurs exacerbé chez les femmes, les seniors, les victimes et dans les quartiers ayant mauvaise réputation. Toutefois, la Guadeloupe compte autant de victimes que l'Hexagone pour un certain nombre de délits : vols de véhicules motorisés et vélos, vols à l'intérieur des voitures, vols sans violence, insultes, menaces et violences physiques ou sexuelles.

Audrey Naulin

En Guadeloupe, 9 % des ménages ont subi au moins un cambriolage, une tentative de cambriolage ou un vol sans effraction (délinquance d'appropriation) de leur résidence principale ou de leur résidence secondaire en 2013 et 2014 (figure 1). Cette proportion est plus élevée qu'en France hexagonale (6 %) et qu'en Martinique (7 %). Les cambriolages ou tentatives de cambriolage de l'habitation principale sont les plus fréquents. Cela concerne 7 % des ménages. Ce sont aussi ceux présentant le taux de plainte le plus élevé. En effet, six victimes sur dix ont formellement déposé plainte, contre seulement une sur quatre pour les vols sans effraction (figure 2).

Les vols de bijoux sont les plus prisés

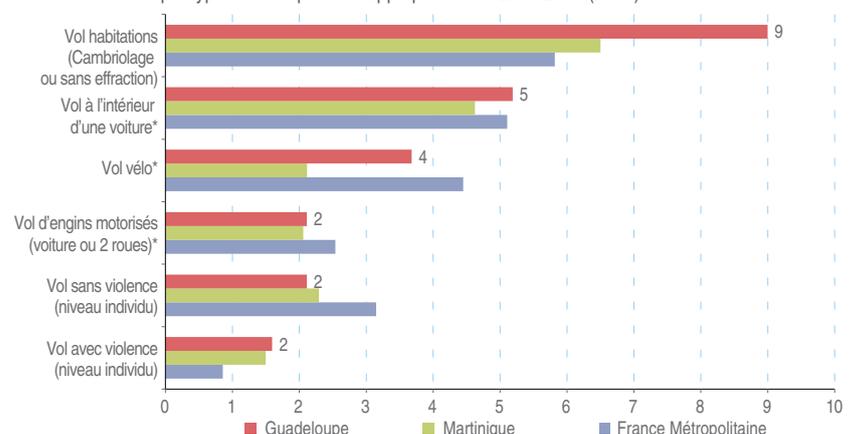
Comme en France hexagonale et en Martinique, les bijoux sont les objets les plus dérobés en Guadeloupe lors des cambriolages et vols sans effraction des habitations

(dans trois cas sur dix). Viennent ensuite le matériel hifi-photo-vidéo, le matériel informatique et l'argent (liquide, chèques, cartes bancaires). Ces trois types de biens sont volés chacun lors de deux cambriolages sur dix.

La seconde délinquance d'appropriation la plus fréquente en Guadeloupe est le vol à l'intérieur ou sur des voitures. Elle n'est toutefois pas plus répandue qu'en Martinique et dans l'hexagone, touchant 5 % des ménages possédant une voiture. Le taux

1 De nombreux vols dans les habitations guadeloupéennes

Taux de victimation par type de délinquance d'appropriation en 2013-2014 (en %)



* parmi ceux possédant ou ayant possédé ce bien en 2013 ou 2014.

Lecture : 5 % des ménages guadeloupéens disposant au moins d'une voiture ont subi un vol à l'intérieur de celle-ci en 2013 ou 2014. Au niveau individu, 2 % des Guadeloupéens ont subi un vol avec violence.

Source : Insee, enquête Cadre de Vie et Sécurité 2015.

de plainte pour ce type de délit est bas : seule une victime sur quatre porte plainte. Les objets les plus fréquemment volés sont les moyens de paiement ou argent liquide, les accessoires automobiles audio-vidéo et les pièces automobiles extérieures (rétroviseur, logo de marque, enjoliveur, plaque minéralogique, antenne).

Les autres délits d'appropriation sont moins fréquentes. Environ 2 % des ménages possédant une voiture ou un deux-roues motorisé se sont fait voler en 2013 ou 2014. Cette proportion est comparable à celle observée en Martinique et en France hexagonale. Comme pour les cambriolages de résidence principale, six victimes sur dix ont formellement porté plainte.

Si les vols de vélo touchent comme en France hexagonale environ 4 % des ménages en possédant, ils sont moins nombreux en volume, du fait de leur moindre présence en Guadeloupe. Ainsi, seuls 22 % des ménages possèdent au moins un vélo, contre 55 % des ménages hexagonaux.

Parmi les délits d'appropriation, les atteintes à la personne ne sont pas plus nombreuses qu'en Martinique et que dans l'hexagone, avec 4 % des personnes de 14 ans et plus ayant subi un vol en 2013 ou 2014². Mais, la Guadeloupe se caractérise, comme la Martinique, par une surreprésentation des vols avec menaces ou violence. Ils concernent quatre vols sur dix, soit deux fois plus qu'en France hexagonale. Ils ont lieu majoritairement dans la rue, tandis qu'un tiers des vols sans menaces et violence se passent sur les lieux de travail ou d'étude. Le dépôt de plainte est aussi plus fréquent pour les vols avec menaces ou violence que sans : seules trois victimes sur dix portent alors formellement plainte. Tous vols confondus, les objets les plus dérobés sont les téléphones, les bijoux et l'argent liquide.

Une délinquance enregistrée supérieure à celle de l'hexagone

Les enquêtes de victimation, qui interrogent directement les habitants sur des faits de délinquance dont ils ont pu être victime, diffèrent des statistiques administratives. En effet, les crimes et les délits enregistrés par la police et la gendarmerie ne recensent pas la totalité des infractions commises, notamment parce que toutes les victimes ne se font pas connaître. Ces infractions ont pu être constatées notamment suite à une plainte déposée par une victime, à un signalement, un témoignage, un délit flagrant, une dénonciation sur l'initiative des forces de sécurité.

Ces statistiques de la délinquance en 2015 montrent une intensité de délinquance accrue en Guadeloupe au regard de l'hexagone et de la Martinique (*Interstats Info rapide n° 5 – Mai 2016*). Ainsi, le taux de cambriolage pour 1 000 logements (12,4) est deux fois plus élevé

2. L'enquête interrogeant les habitants, les vols sur les touristes ne sont pas comptabilisés.

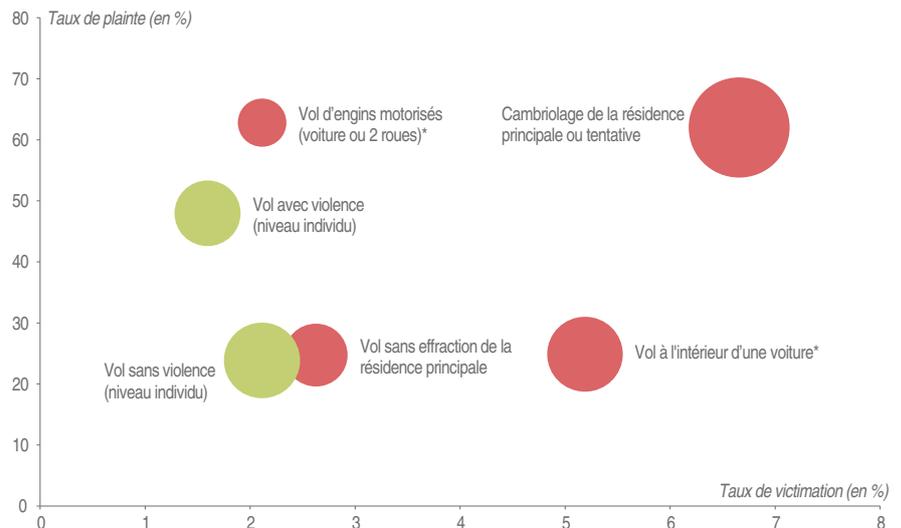
qu'en Martinique. Il en est de même pour les vols avec armes (704 en Guadeloupe en 2015, soit 1,8 pour 1 000 habitants) et les vols violents sans arme (2,7 pour 1 000 habitants). Les coups avec blessure sont également plus présents que dans les territoires de comparaison, que ce soit dans la sphère familiale ou en dehors. Seuls les vols sans violence contre les personnes et les vols de véhicules motorisés sont moins fréquents qu'en France hexagonale, mais restent plus nombreux qu'en Martinique.

La violence, un facteur déterminant du dépôt de plainte

L'acte de violence le plus subi est l'insulte. Comme en Martinique, un Guadeloupéen de 14 ans ou plus sur dix a reçu des injures en 2013 ou 2014. C'est légèrement moins que dans l'Hexagone. Le dépôt de plainte pour ce type de violence est très faible, effectué par moins d'une victime sur dix. Le taux de plainte augmente avec l'intensité de la violence. Ainsi, les victimes de menaces, bien que plus rares

2 Un faible taux de plainte pour les vols sans violence, sans effraction ou les vols à l'intérieur des voitures

Taux de victimation et taux de plainte par type de délinquance d'appropriation en 2013-2014 en Guadeloupe (en %)



* parmi ceux possédant ou ayant possédé ce bien en 2013 ou 2014.

Note : la couleur des bulles indique le type d'atteinte : en vert, à la personne ; en rouge, aux biens. La taille des bulles représente le nombre de victimes. La position des bulles selon l'axe vertical indique le taux de plainte. L'axe horizontal indique le taux de victimation. Lecture : 7 % des ménages en Guadeloupe ont été victime d'un cambriolage ou tentative de cambriolage de leur résidence principale, 62% d'entre eux ont porté plainte.

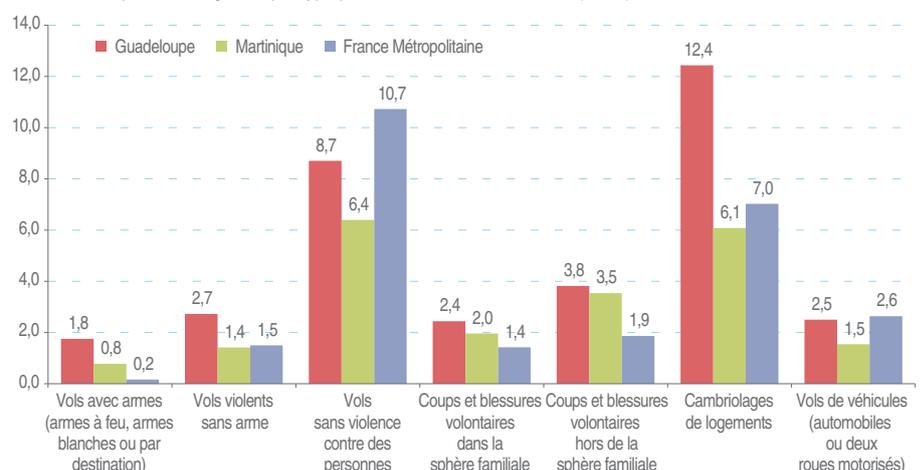
Source : Enquête Cadre de Vie et Sécurité 2015, Insee.

Encadré 1 – Les violences envers les femmes au sein des ménages antillais

Si la situation socio-économique des Antillais s'est profondément transformée au cours des dernières décennies, le modèle familial persiste. Les femmes occupent une place essentielle dans les familles où le système d'organisation est à prédominance matrifocale, structuré autour du lien à la mère ayant le pouvoir domestique. Les sociétés antillaises se caractérisent notamment par l'importance de la monoparentalité féminine et du multi-partenariat masculin. Si l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » ne permet pas de disposer d'informations sur le multi-partenariat parmi les enquêtés, l'Enquête Nationale sur les Violences Faites aux Femmes (Enveff) ainsi que divers récits de vie ont mis en avant la relation entre le pluri-partenariat et la violence dans le couple, en lien notamment avec la jalousie.

3 Plus de délinquances enregistrées en Guadeloupe qu'en Martinique

Taux de délinquance enregistrée par type pour 1 000 habitants* en 2015 (en ‰)



* Pour les cambriolages de logements, il s'agit de taux pour 1 000 logements.

Lecture : 1,8 vol avec armes a été enregistré en Guadeloupe pour 1 000 habitants en 2015.

Source : SSMSI – Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie – *Interstats Info rapide n° 5 - Mai 2016*.

Encadré 2 – Les dispositifs locaux et les politiques pour lutter contre la délinquance et la violence en Guadeloupe

En janvier 2014, la Garde des Sceaux Christiane Taubira a adressé aux procureurs généraux de Basse-Terre et Fort-De-France une circulaire pour lutter contre la délinquance aux Antilles, avec quatre objectifs : la réduction des violences, la maîtrise de la surpopulation carcérale, le renforcement de la lutte contre la criminalité financière et organisée, et la préservation de la richesse du patrimoine naturel.

En avril 2014, le « Plan départemental de la prévention de la délinquance de la Guadeloupe 2014-2017 » a été validé. Il comporte un programme de 17 actions structurées autour de trois priorités : les jeunes exposés à la délinquance, les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes, ainsi que la tranquillité publique.

Début 2016, un plan d'action a été mis en place par le préfet de Guadeloupe pour lutter contre la circulation des armes, avec cinq mesures principales (opérations ciblées de contrôle, expertise systématique des armes saisies, contrôle approfondi des procédures administratives pour l'acquisition, la détention d'armes et le renouvellement des autorisations, constitution d'un groupe local de traitement de la délinquance spécialisé dans la lutte contre le trafic d'armes, poursuite de la campagne « Déposez les armes »).

Aujourd'hui, plusieurs dispositifs locaux de la prévention de la délinquance coexistent en Guadeloupe :

- le Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes de la Guadeloupe, créé en 2007, est une instance de dialogue, d'impulsion et de coordination sur tous les aspects de la prévention de la délinquance ;
- l'État-major de Sécurité est une instance de concertation des services et institutions, qui coordonne l'action des services de l'État dans la lutte contre l'insécurité ;
- la cellule partenariale de la zone de sécurité prioritaire Pointe-à-Pitre/Les Abymes/Baie-Mahault, créé en 2012, porte un certain nombre d'actions de prévention dans les quartiers prioritaires de ces communes : détection précoce des enfants présentant des troubles du comportement, dispositif pour favoriser l'insertion de jeunes récidivistes à la sortie de prison, dispositif d'identification des femmes victimes de violences, appui au développement de la vidéo-protection, etc.
- sept Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, installés au Moule, à Sainte-Anne, Saint-Claude, Saint-François, Sainte-Rose, Le Gosier et Le Lamentin, constituent des instances de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans les communes.

sont plus nombreuses à porter plainte : une personne sur vingt en a été victime en 2013 ou 2014, dont une sur quatre a porté plainte. Autre forme de violence, les dégradations de biens (résidence principale ou voiture) ont aussi touché environ un ménage sur vingt, dont un sur quatre a porté plainte. Mais, la violence pour laquelle le dépôt de plainte est le plus fréquent est celle physique, qui a été subie par environ 2 % des 14 ans et plus : hors du ménage, une victime sur deux porte plainte pour violences. Les taux de victimation des menaces et des violences physiques hors ménage sont proches de ceux observés en Martinique et dans l'hexagone. Les actes de dégradation sont, eux, moins présents qu'en France hexagonale.

Les insultes, les menaces et les violences physiques hors ménage sont autant dirigées vers les hommes que vers les femmes en Guadeloupe. En revanche, les plus jeunes sont plus souvent touchés (figure 4). Ainsi, 15 % des 14-39 ans ont reçu des insultes, 7 % des menaces et 4 % des violences physiques hors ménage, alors que ces proportions sont respectivement de 5 %, 1 % et 0,5 % chez les plus de 65 ans.

Au sein du ménage, environ 2 % des personnes âgées de 18 à 75 ans ont subi des violences physiques ou sexuelles, soit une proportion proche de celle observée en Martinique et en France hexagonale. Ce taux de victimation atteint 4 % chez les femmes (encadré 2) et, comme pour les violences hors ménage, il diminue avec l'âge. Seule une victime sur quatre porte formellement plainte pour violence physique au sein du ménage, soit deux fois moins que pour les violences hors ménage. Ce sont pour les violences sexuelles que les taux de plainte sont les plus faibles. La peur face à la violence de son conjoint, la pression familiale, la méconnaissance de ses droits peuvent expliquer notamment la faiblesse de ce taux de plainte.

Un sentiment d'insécurité exacerbé

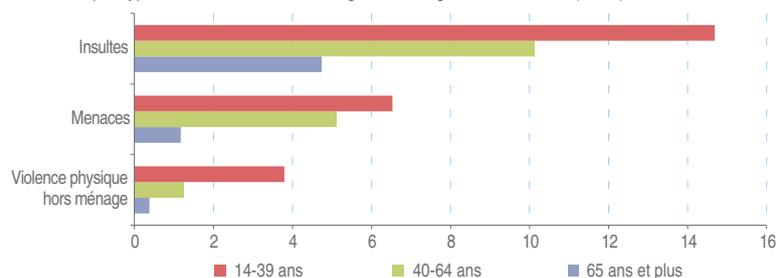
Que ce soit au sein de leur domicile ou au sein de leur quartier ou village, 23 % des Guadeloupéens se sentent personnellement en insécurité, souvent ou de temps en temps, contre environ 15 % des Martiniquais et 10 % des habitants de l'hexagone. Ils sont autant à renoncer à sortir de chez eux pour des raisons de sécurité.

Les sentiments d'insécurité dans le logement et dans le quartier ou village sont liés (figure 5). Ils dépendent tous deux des caractéristiques sociodémographiques des individus. Ainsi, les femmes se sentent plus en insécurité que les hommes, avec un différentiel plus marqué au sein du logement que dans le quartier. Les plus âgés, de 65 ans ou plus, se sentent également moins en sécurité que les plus jeunes. Par contre, le niveau de diplôme n'a pas d'impact.

Le sentiment d'insécurité est renforcé chez les victimes de délinquance et chez les individus exprimant une mauvaise opinion de leur environnement. Ce sentiment est exacerbé au

4 Le taux de victimation de violences hors ménages est plus important chez les moins de 40 ans

Taux de victimation par type de violences hors ménage selon l'âge en 2013-2014 (en %)



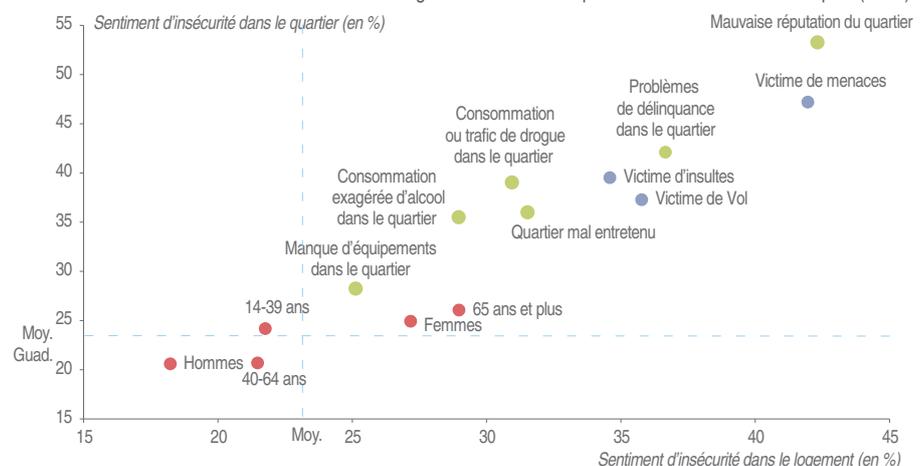
Champ : Personnes de 14 ans et plus.

Lecture : 15 % des 14-39 ans ont subi des insultes en 2013 ou 2014, contre 5 % des 65 ans et plus.

Source : Enquête Cadre de Vie et Sécurité 2015, Insee.

5 Le sentiment d'insécurité est plus fort parmi les victimes et les individus avec une mauvaise opinion de leur environnement

Part d'individus se sentant en insécurité dans leur logement et dans leur quartier selon leurs caractéristiques (en %)



Champ : Personnes de 14 ans et plus.

Note : les points rouges correspondent aux caractéristiques sociodémographiques des personnes, les points bleus aux victimes d'atteintes à la personne en 2013 ou 2014, les points verts aux individus ayant des opinions négatives sur le quartier.

Lecture : 27 % des femmes en Guadeloupe se sentent souvent ou de temps en temps personnellement en insécurité à leur domicile, 25 % dans leur quartier ou village.

Source : Enquête Cadre de Vie et Sécurité 2015, Insee.

sein du logement pour les premiers et dans le quartier ou village pour les seconds. Ainsi, quatre Guadeloupéens sur dix ayant subi des menaces en 2013 ou 2014 ne se sentent pas en sécurité chez eux et un sur trois parmi ceux ayant été victimes de vols ou d'insultes. Chez les personnes pensant que leur quartier ou vil-

lage a une mauvaise image ou réputation, une sur deux se sent en insécurité dans celui-ci. Cette proportion est également de plus d'un tiers pour les individus estimant que leur quartier ou village est concerné par la délinquance, est mal entretenu ou observant régulièrement des consommations d'alcool ou de drogue.

Mais, les écarts avec la Martinique et à fortiori l'hexagone s'observent quelles que soient les caractéristiques des individus. Ainsi, même parmi les victimes d'atteinte à la personne, le sentiment d'insécurité reste plus fort en Guadeloupe que dans les territoires de comparaison. ■

Définition

Cambriolage : on qualifie le vol de cambriolage s'il y a eu effraction, c'est-à-dire si une porte ou une fenêtre est forcée (y compris avec de fausses clés). Par opposition, un vol est dit « sans effraction » si l'entrée s'est faite par une porte ouverte ou si le vol a pu se dérouler sans entrer (vol d'objets accessibles de l'extérieur).

Source

L'objectif de l'enquête dite de « victimation » – Cadre de vie et sécurité (CVS) – est de connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Cette enquête permet donc de mesurer la prévalence et l'incidence de certaines atteintes aux personnes et aux biens, la fréquence des plaintes déposées auprès des services de police et de gendarmerie pour chaque type d'atteinte. Elle s'intéresse également aux délits ne faisant pas l'objet d'une plainte. L'enquête s'intéresse en outre aux opinions de l'ensemble de la population (victimes et non-victimes) en matière de cadre de vie et de sécurité.

Méthodologie d'enquête : du protocole de collecte à la précision des résultats

Chaque année depuis 2007, l'Insee, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) et depuis 2015, le Service statistique de la sécurité intérieure (SSMSI), réalisent une enquête de victimation intitulée « Cadre de vie et sécurité » (CVS). Elle s'est déroulée en 2015 pour la première fois en Guadeloupe, Martinique et Guyane en partenariat avec la Direction Générale des outre-mer. Il s'agit d'une enquête en population générale, auprès d'un échantillon de logements ordinaires. Plus de 2 100 ménages ont répondu en Guadeloupe et Martinique, et 1 500 en Guyane.

Ainsi l'enquête CVS interroge un échantillon représentatif de la population sur les violences subies. Les résultats doivent donc être vus comme des ordres de grandeur s'approchant de la réalité vécue par la population mais pouvant s'écarter plus ou moins des résultats qu'aurait donnée une interrogation exhaustive de la population. La notion d'intervalle de confiance permet de donner une idée de cet écart qui dépend de la taille de l'échantillon enquêté et de la prévalence du phénomène dans la population. L'échantillon interrogé étant de taille inférieure dans les territoires des Antilles-Guyane que dans la France hexagonale, les intervalles de confiance sont plus importants. Les différences entre les territoires sont considérées comme significatives si les intervalles de la grandeur mesurée ne se recoupent pas.

Intervalles de confiance

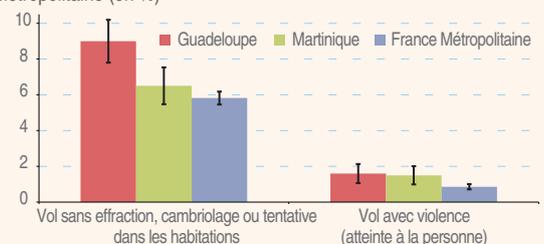
L'estimation des intervalles de confiance pour chacune des variables d'intérêt a été réalisée par l'utilisation de la méthode de type « Bootstrap ». Cette dernière est un outil très largement utilisé dans le cas d'une analyse statistique en population infinie, qui est adaptée ici au cas d'un sondage en population finie. Son principe consiste à répliquer l'ensemble de la procédure d'estimation des variables d'intérêt sur un échantillon tiré aléatoirement dans l'échantillon initial et à déterminer l'écart type de la distribution de l'ensemble des estimateurs des variables d'intérêt ainsi obtenus.

Par ailleurs, l'enquête CVS présente le cas d'un échantillonnage dit complexe : les algorithmes de Bootstrap ont été appliqués au cas d'un plan stratifié avec un nombre fixe et fini de strates. Ils ne prennent pas en compte l'échantillonnage multi-degrés lié aux enquêtes annuelles de recensement, ni la méthode de redressement décrite précédemment, la perte de significativité de ces deux limites se compensant.

Toutefois, afin de vérifier la significativité des intervalles de confiance, la répartition des poids Bootstrap dans chaque strate par rapport à la répartition de l'échantillon initial a été contrôlée : au niveau de la région, la somme des poids Bootstrap est très proche de la somme initiale pour les ménages, comme pour les individus. Enfin, des contrôles simples ont été menés avec les méthodes naïves d'estimation par les intervalles de Wald et Wilson avec correction de la continuité.

6 Des différences significatives

Intervalles de confiance des taux de victimation de vols dans les habitations et des vols avec violence en Guadeloupe, Martinique et France Métropolitaine (en %)



Note : Les barres en noir représentent les intervalles de confiance à 95 % des taux de victimation.

Lecture : le taux de victimation pour les vols dans les habitations est compris entre 7,8 % et 10,2 % en Guadeloupe, significativement différent de celui de France Métropolitaine, entre 5,5 % et 6,2 %.

Source : Enquête Cadre de Vie et Sécurité 2015, Insee.

Service territorial de Basse-Terre

Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe:
Maud Tantin-Marchecler

Mise en page :
DESK (53) www.desk53.com.fr

ISSN : 2416-8106
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Didier E., Névanen S., Robert Ph. et Zauberman R., « La solidité des institutions. Les statistiques de victimation de l'Insee (1996-2006) », Genèses 2009, n° 74, pp. 128-144.
- « Davantage de vols et d'actes violents en Guadeloupe et Guyane qu'en métropole », Insee Première n° 1632, janvier 2017.
- « La délinquance enregistrée outre-mer : des situations très variées selon les territoires », Interstats Info rapide N° 5, Mai 2016.
- Lefaucheur N., « Situation des femmes, pluri-partenariat et violences conjugales aux Antilles », CNAF, Informations sociales 2014/6 (n° 186), p. 28-35.
- « Plan départemental de prévention de la délinquance de la Guadeloupe 2014-2017 », Préfecture de la Guadeloupe - 2014.
- Dang-Vu H., Le Jeannic T., « Femmes agressées au domicile ou à l'extérieur : une analyse des risques », Économie et Statistiques n° 448-449, 2011, pp. 129-157.

